

ÉLECTIONS DU 23 JUIN ET POUR QUOI ALLONS-NOUS VOTER

Y aura-t-il des élections le 23 juin ? J'ai entendu dire que les élections primaires de New York avaient été annulées.

Oui, les élections auront bien lieu le 23 juin ! Les élections primaires prévues pour le Congrès (Congress), l'Assemblée de l'État (State Assembly) et le Sénat de l'État (State Senate) auront bien lieu. De plus, il y aura une élection primaire pour un poste municipal : président de l'arrondissement du Queens. Dans la grande majorité des quartiers de la ville de New York au moins une élection primaire *aura lieu* le 23 juin.

Pour l'instant, la primaire présidentielle démocratique de New York se tiendra le 23 juin.

Comment puis-je savoir s'il y a des élections dans ma circonscription ?

Saisissez votre adresse sur le site nyc.pollsitelocator.com (bientôt disponible) pour savoir quelles élections se tiendront dans votre quartier et découvrir qui figurera sur le bulletin de vote. Si un scrutin est prévu pour votre parti et votre circonscription, cela signifie que vous devez voter lors des élections primaires !

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE

Puis-je voter par correspondance ?

Oui, pour les élections primaires de juin, le gouverneur Cuomo a publié un décret permettant à tout électeur éligible de voter par procuration ou par correspondance. Mais vous **devez** demander un bulletin de vote, en remplissant une demande de bulletin de vote par correspondance ! Le formulaire de demande doit être rempli et soumis avant le 16 juin. Le bulletin de vote rempli doit être envoyé au plus tard le 23 juin, le cachet de la poste faisant foi.

Quelle est la procédure de vote par correspondance ?

Pour voter par correspondance lors des élections de juin, vous devez suivre quelques étapes :

1. **Demandez** votre bulletin de vote par correspondance, en soumettant une demande de vote par correspondance avant le **16 juin**. *(Cette première étape est nécessaire pour que le Conseil des élections puisse vous envoyer un bulletin de vote. Ce n'est pas fini !)*
2. **Recevez** votre bulletin de vote par correspondance à l'adresse que vous avez indiquée sur le formulaire de demande.
3. **Remplissez** votre bulletin de vote par correspondance chez vous, à l'encre bleue ou noire.

4. **Envoyez** votre bulletin de vote rempli **avant le 23 juin** au Conseil des élections (Board of Elections, BOE) de votre comté, en utilisant l'enveloppe préaffranchie reçue avec le bulletin de vote et **signez le dos de l'enveloppe**, conformément aux instructions.

Vous pouvez également apporter votre bulletin de vote par correspondance au [BOE de votre arrondissement](#) en personne jusqu'au 23 juin, mais nous vous recommandons d'utiliser le service postal afin de rester chez vous et de minimiser les contacts physiques.

Comment demander un vote par correspondance (ou par procuration) ?

Le processus est plus simple que jamais. Cette année, le BOE envoie un formulaire de demande de vote par correspondance à tous les électeurs inscrits. Vous pouvez le remplir et le retourner pour demander votre bulletin de vote par correspondance. (Le formulaire qui vous sera envoyé par courrier comprendra une enveloppe de retour préaffranchie.)

Le formulaire de demande sera envoyé par courrier à l'adresse indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales. Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez demander qu'un bulletin de vote par correspondance soit envoyé à votre lieu de résidence actuel.

Il existe d'autres moyens simples de demander un vote par correspondance :

- **En ligne** sur nycabsentee.com
- **En envoyant** un [formulaire](#) dûment rempli par courrier électronique à l'adresse AbsenteeJune2020@boe.nyc
- **En appelant** le 1-866-VOTE-NYC (1 866 868 3692) pour demander un bulletin de vote par correspondance
- **En envoyant** un [formulaire](#) dûment rempli par courrier postal au [bureau du BOE de votre arrondissement](#)
- **En envoyant** un [formulaire](#) dûment rempli par fax au 212-487-5349

Ne demandez un bulletin de vote qu'une seule fois, en utilisant l'une de ces méthodes.

Comment remplir le formulaire de demande de vote par correspondance ?

Remplissez le formulaire à l'encre bleue ou noire. Si vous souhaitez voter par correspondance en raison de la pandémie de coronavirus, vous devez indiquer que la raison est une « maladie temporaire » (la définition a été élargie pour couvrir le risque de contracter le coronavirus).

Vous pouvez demander à ce que votre bulletin de vote par correspondance vous soit envoyé à une autre adresse que votre adresse de résidence.

La date limite pour demander un bulletin de vote par correspondance est le 16 juin.

Devrai-je affranchir mon formulaire de demande ou mon bulletin de vote par correspondance ?

Non. En vertu d'un décret du gouverneur Cuomo, tous les bulletins de vote par correspondance envoyés aux électeurs pour les primaires du 23 juin seront accompagnés d'une enveloppe préaffranchie.

Comment voter par correspondance ?

Remplissez le bulletin de vote à l'aide d'un crayon à papier ou d'un stylo à encre bleue ou noire et suivez attentivement toutes les instructions écrites. Vous devez utiliser l'enveloppe de retour préaffranchie reçue avec le bulletin de vote et signer le dos de l'enveloppe, conformément aux instructions.

Quand dois-je envoyer mon bulletin de vote ?

Les bulletins de vote remplis **doivent être envoyés au plus tard le 23 juin**, le cachet de la poste faisant foi. Le bulletin de vote qui vous sera envoyé par le BOE sera accompagné d'une enveloppe de retour préaffranchie.

Le vote par correspondance est-il fiable ?

Le vote par correspondance est sûr et sécurisé. Tous les États autorisent les électeurs à voter par correspondance si ceux-ci ne sont pas en mesure de voter en personne le jour des élections et les New-yorkais votent par correspondance depuis des décennies.

Bien entendu, vous avez toujours la possibilité de voter en personne pendant la période de vote anticipé ou le jour des élections. Pendant la période de pandémie, le vote par correspondance reste le meilleur moyen de participer aux élections sans courir de risques pour votre santé.

Pourrai-je voter par correspondance en novembre ?

Seuls les électeurs ayant une raison valable (ou « excuse ») pourront voter par correspondance. Les raisons valables sont énumérées sur le formulaire de demande de vote par correspondance et comprennent la maladie, l'invalidité, la résidence dans un centre de soins de longue durée et les déplacements en dehors de la ville. Pour le mois de juin, le gouverneur a ajouté le COVID-19

à la liste des raisons valables. Cela pourrait aussi être le cas en novembre ; nous mettrons cette page à jour si cela change.

VOTE EN PERSONNE

Puis-je quand même voter en personne ?

Oui. Le vote en personne est toujours possible, pendant la période de vote anticipé (du 13 au 21 juin) comme le jour des élections (le 23 juin). Vous pouvez trouver votre bureau de vote (attention, il peut être différent pour le vote anticipé et le jour des élections) en utilisant le [Poll Site Locator](#) (localisateur de bureau de vote). Des machines de marquage des bulletins (voir ci-dessous) seront disponibles dans tous les bureaux de vote et les bureaux du BOE.

Si vous souhaitez voter en personne, nous vous recommandons de voter de manière anticipée, si possible, car les délais d'attente devraient être plus courts et la foule moins importante.

SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Que se passe-t-il si je ne peux pas lire ou signer le bulletin de vote par correspondance en raison d'un handicap ?

Pour les élections primaires du 23 juin, les électeurs qui présentent un handicap peuvent demander un bulletin de vote par correspondance. Le [formulaire de demande à remplir pour obtenir un bulletin de vote par correspondance](#) peut être envoyé par courrier électronique au Conseil des élections de la ville de New York. Vous devez utiliser ce formulaire et envoyer votre demande pour recevoir un bulletin de vote par correspondance **d'ici le 16 juin**. Les électeurs peuvent signer le formulaire de demande par saisie de texte ou signature électronique.

Après réception du formulaire, le Conseil des élections enverra à l'électeur un bulletin de vote par correspondance par courrier électronique dans les plus brefs délais. Le Conseil enverra également par courrier postal une enveloppe de retour préaffranchie et une enveloppe électorale à l'électeur.

L'électeur peut marquer ses sélections sur l'ordinateur, puis imprimer le bulletin dûment rempli. Il doit signer l'enveloppe électorale et placer dans celle-ci le bulletin dûment rempli. Il doit introduire l'enveloppe électorale dans l'enveloppe préaffranchie de plus grande taille et envoyer celle-ci par courrier postal d'ici le 23 juin.

Les électeurs qui présentent un handicap peuvent également utiliser une machine de marquage de bulletin dans leur bureau de vote local, dans le bureau de vote anticipé qui leur a été attribué ou dans un bureau du BOE.

PUIS-JE VOTER ?

Comment puis-je savoir si mon inscription est à jour ?

Le BOE de l'État de New York dispose d'un outil Web utile pour vérifier votre statut d'électeur : voterlookup.elections.ny.gov. Cet outil vous indiquera votre adresse de domicile enregistrée actuelle, votre affiliation à un parti et votre circonscription électorale.

Ai-je encore le temps de m'inscrire pour voter le 23 juin ?

La date limite pour [s'inscrire pour voter aux élections primaires](#) du 23 juin est le 29 mai. Pour avoir le droit de voter aux élections primaires d'un parti en juin, les nouveaux électeurs doivent s'inscrire à ce parti politique lors de l'inscription sur les listes électorales.

Comment savoir si j'ai le droit de voter le 23 juin ?

Vous pouvez voter aux primaires s'il y a une élection dans votre circonscription, organisée par un parti politique auquel vous êtes inscrit. Vérifiez votre statut d'électeur et votre appartenance à un parti en consultant [l'outil de recherche des votants](#) du BOE de l'État de New York. Ensuite, utilisez l'application [Poll Site Locator](#) pour confirmer quelles élections ont lieu dans votre communauté. Seuls les électeurs inscrits auprès d'un parti peuvent voter lors des élections primaires de ce parti.